L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 12 JUILLET 1885.

FÊTE NATIONALE

—DU—

14 JUILLET 1885.

Quatrième Liste de Souscription.

Dr. J. B. Dachlen, Baton Rouge $5 00
Capdevielle 1 00

Liste de St-Jacques et St-Jean-Baptiste.

F. Jaubert 10 00
J. B. Gobelin 5 00
M. Jaubert 2 00
C. Maurin 1 00
B. Cash 1 00
J. Martel 1 00
E. Legranne 1 00
L. O. Courcicault 1 00
N. Lasseigne 1 00
Frank F. Liona 25
J. Madère 25
R. C. Triche 50
Eugène Pellandini 1 00
Chas. Lasseigne 1 00
F. Maurin 25
J. A. Cuny 25
Louis Cieutat 1 00
R. B. 50
C. H. Conrad 5 00
Dr. O. Huard 3 00
Theo. Maurin 2 00
J. Berthoud 50
A. R. Richard 5 00
Dr. L. T. Donaldson 5 00
A. Vignes 1 00
E. F. Richaud 50
L. Meutz 5 00
Estate B. Laplace 50
Geo. Loup 25
Felix Périlloux 50
J. Périlloux 50
A. Entremont 50
R. Vicknair 50
Geo. St. Martin 50
T. Voisin 2 00
F. Montet 1 00
L. Grangnard 1 00
Casimir Grangnard 2 00
J. B. Audiffred 1 00
Fernand Genre 1 00
Frank Reine 50
H. Rabinourt 1 00
Geo. Bourgeois 5 00
Ang. Servel 1 00
Emile Blanc 1 00
Jean Terrero 1 00
J. B. Jaubert 1 50
C. B. Ricaud 1 50
Auguste Davic 50
Jos. Gebelin 1 00
P. Schepp 2 50
C. Chauff 2 00
A. Millet 1 00
L. Montegut, jr. 1 00
R. Cambre 25
L. Montégut 1 00
David E. C. Morel 1 00
John Cayole 1 00

Jean Février 2 50
Cash 50
E. Pons 5 00
Un décorateur 5 00
A. Contin 2 00
Giroux 2 00
Jos. Ziegler 20 00
Smith Bros & Co. 15 00
Paul Emile Théard 5 00
A. M. & J. Solari 10 00
M. Katzenstein 1 00
A. Rauxet 5 00
S. Alexander 5 00
Cash 2 00
Un Plon Plon 1 00
François Carazé 2 50
Narcisse Lucas 2 50
A. Capiton 5 00
Jos. Hernandez 5 00
Pasende & Seixas 5 00
N. Kuntz 2 50
A. Justrabo 2 50
Mad. Weber 3 00
Isidore Newman 2 00
J. Dufourd 1 00
André Jaufré 1 00
Un Français 1 00
Cash 1 00
F. Courtade 1 00
B. Chalaron 1 00
E. Castex 1 00
L. B. 1 00
Jules Masand 10 00
Firemen's Ins. Co. 5 00
H. Loubat 3 00
E. Avard 3 00
A. Blum, Baton Rouge 2 00
J. C. Morris 5 00
Wm Mehle 5 00
Herrman & Grossman 5 00
H. Lochte & Co. 5 00
Reems & Beck 5 00
E. Feibleman & Son 5 00
Léon Godchaux 5 00
Berkson Bros 5 00
Jos Schwartz 1 00
O. Josse, Lafayette 2 50
A. H. Motha 50
Un Peddler 50
E. Tujague 1 00
E. Frapart 2 00
J. B. Vanhorn 3 00
Jos. Baltar 10 00
F. Tujague 10 00
F. Larue 10 00
H. Damiens 5 00
F. Laplante 5 00
A. Dagoret 3 00
J. B. Couret 3 00
H. Labasse 3 00
Cash 3 00
Th. Dennery 1 00
Edw. A. Ehrhard 1 00
Geo. Damiens 1 00
J. M. Dupont, Houma 1 00
Louis Vignalet 1 00
M. A. Witt 1 00
A. A. Bohne 1 00
Victor Cieutat 1 00
Alphonse Briffod 1 00
J. M. Gerdes 1 00
C. L. Kepler 1 00
Geo. A. Trauth 1 00
Jean Soubde 1 00
Dominique Dous 2 00
B. Matharan 50
Alexandre 50
P. Casanbiehl 2 00
P. Raus 2 00
E. G. W. 1 00
J. Vignes 5 00
L. Lassus 2 00
A. Thomson 5 00
C. A. French 5 00
J. Masquère 1 00
Reinhardt Wirth 1 50
A. Fernandou 1 00
J. Cazalé 5 00
A. Doussan 3 00
A. J. Mastral & Co. 5 00
Wm Henderson 2 50
Rue Annonciation 1 00
Jules Dutrey 2 50
A. Levy 50

	$423 50
1ère Liste	991 00
2me "	758 25
3me "	395 60
Total	$2,568 35

J. G. SPOR, Trésorier.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1885.

Bernard Célestin	Levellé André
Bagalge Jean	Lemennier Charles Henri
Bencas les époux	Leclerc François et Victor Louis les frères
Bongnion Charles	
Carrère les époux	Lesurgne Benjamin
Chambounot Félix	Leclerc Martin
Champagne François	Lesperre Auguste armateur
Courret Sylvia	
Courtois Victor	Miroud Adrien
Curtelin Michel	Moulong Alexandre
Cesbron Joseph	Mourain les enfants de Pitre (9)
Desandre Ferdinand	
Duffay ou Duffait Joseph	Pagès les époux
Dessenville Alexandrine femme Alard	Ratter Paul
	Rompler Louis
Faivre François	Saint-Pasteur Henri
Frontère Jean	Serreul Arune
Fauvel Pierre Cadet	Soulier Nicolas
Goichon Jean	Sylvestre Joseph Antoine
Guillemin Louis J B le fils de feu	Santra Mlle Adèle
Galion Prêtre	Saint-Martin Joseph
Gourdon Mlle	Tanquerel de la Panissais
Juge de Eugène Heart	
Aimé Jules	Tabouet Vincent
Jartoux les époux	Trégarot Joseph Marie
Koebelin Frédéric	

Le Consul Suppléant Gérant,
M. TRUY.

VENTE SPECIALE.

Ayant acheté à une vente de BANQUEROUTE un immense stock de PARASOLS et de demi-ombrelles, nous les offrons à moins d'une MOITIÉ DE LEUR VALEUR à une vente spéciale commençant LUNDI prochain; aussi, un assortiment de BELLES MOUSTIQUAIRES de BOBINET à bien au-dessous des PRIX RÉGULIERS. Nous signalons à l'attention générale une réduction dans les prix des Linons, Ginghams, Nun's Veilings, Albatrosses, Soieries, Satins, Grenadines, Dentelles, Ceintures, (waistings), en dentelle et brodées, etc.

Aussi, un vaste assortiment de NOUVELLES NATTES DE CHINE, Tapis, petits et grands, de tous genres, Stores de fenêtres, Toiles-cirées, Rideaux dentelle, devants de cheminée, Nattes, etc., etc.

Lingerie de dessous pour Dames, Demoiselles et Enfants,

—AUSSI—

Costumes, Ulsters, Dusters et Linge d'Enfants.

B. & W. CRONER,

141 Rue du Canal, coin Bourbon.

26 mai—3 m.

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE EN FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

A cinq minutes de marche de la rue du Canal.

Dernière Semaine de la Saison.

LUNDI, 13 JUILLET,

La plus amusante comédie de la saison.

Howard & Whitney's Ramblers,

LUNDI, MARDI, MERCREDI et JEUDI.

La comédie amusante de Barry et Fay.

MULDOON'S PIC-NIC.

Vendredi, Samedi et Dimanche,

CONFUSION.

Nouvelles Chansonnettes, Danses et Originalités.

Matinées, mercredi, samedi et dimanche.

Entrée, 10 cents.

12 juil—

FORT ESPAGNOL.

AVIS SPECIAL.

Les concerts à ciel ouvert commenceront ce **Samedi, 11 juillet 1885,** et auront lieu tous les soirs par le nouvel **ORCHESTRE RÉORGANISÉ,** sous la direction du Prof. G. Borchert.

Mercredi soir, 15 juillet, ouverture de la nouvelle saison d'Opéra par la Compagnie d'Opéra de St-Quinten, sous la direction personnelle de M. J. J. McGrath.

Avis spécial—Avis est donné au public que les trains entre la ville et le Fort feront le service suivant : Toutes les heures à partir de 6 heures 30 a. m., jusqu'à 4 heures p. m. : toutes les demi-heures à partir de 4 heures jusqu'à 7 heures : toutes les 20 minutes de 7 à 11 heures 20 ; le dernier train partant du lac à minuit. Prix du trajet, aller et retour, **15 sous.** 11 juil—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On **demande** une GARDIENNE parlant correctement le français, pour garder deux enfants.
S'adresser, rue Troisième 217. 12 juil—1f

A LOUER.

A **louer**—Une belle maison en bois, à Covington, convenable pour une grande famille ou un hôtel, et très bien située sur le Bogue Falia River, conditions raisonnables. A. Thomson & Co. 28 rue North Peter. 4 juil—1m

A VENDRE.

A **vendre**—Un moulin à sucre complet (quatre pieds) avec machine, en bon état. S'adresser à H. REHNERT, 74 Tchoupitoulas. 12juil—2sem

A **vendre**—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 21 juin—1m

A **vendre**—La résidence en briques No. 210 rue Royale. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 11juin—1m

A **vendre**, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 20 avril

CHEZ

GRUNEWALD

18 Baronne ou 127 Canal,

LES MEILLEURS

PIANOS!

Meilleur marché que tous les autres

Provenant des premiers fabricants,

STEINWAY, PLEYEL,
SOHMER, BEHR et
KNABE, FISCHER

PIANOS!

Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE

Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés

DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE

Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.

Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à

L. GRUNEWALD,

18 rue Baronne ou 127 rue du Canal.

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre ; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et je recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique ; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la véracité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'on en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse ; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici :

"Je certifie par les présentes que j'ai prescrit **L'Elixir Oriental** dans différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.

"W. R. MANDEVILLE, D. M.
"442 rue Magazine."

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

Mme REBECCA SNEAD,
Rue Tremé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL :

AU MAGASIN DE

ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,

Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans.

Vente en gros et au détail.

Et chez **H. J. VERGNOLLE,** 65 Decatur.

12 avril—

INSTITUTION OURTO,

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 haot

Agence d'Emigration Française

Le SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots de Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.

Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.

F. C. BOUCHER,
Agent Consulaire de France,
Saint-Paul, Minn.

12 avril—

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE G.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 14 JUILLET 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	200,		20,000
300 Lots de	100,		30,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit $6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions— Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écri b ement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank,** New Orleans, La.

Hôtels, Restaurants, &c.

FRAPART HOUSE.

MANDEVILLE.

SOURCE FERRUGINEUSE.

Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées ; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
5juin—

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre. 7 mai—3 m.

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY. D. D. S.,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

150 ....RUE DU CANAL.... 150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix ctebriens. 25 août

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLÉANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT $400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN .... Président
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling,	James T. Rood,
Geo. W. Sentell,	Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger,	Alfred Moulton,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
Harry L. Flash,	Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss,	S. C. Coulon,
Lucien Delery,	Charles Newman,
N. D. Wallace,	M. Gillis,
R. F. W. Bachman,	C. K. David,
Wm. Garig,	A. Rosenfield,
John D. Fisher,	Chas. E. Rice,
Joseph Kohn,	Charles M. Whitney,
	D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississipi et l'Arkansas.

10 juil 85—1an

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire-fabricant.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

J. O. Terry & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 13,573.—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hercules, maintenant Remparts, Calliope, Clio et White, désigné par la lettre "G", sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. Monaghan, notaire, le 25 janvier 1854.

La première portion de terre mesure trente-quatre pieds de face, plus ou moins, à la rue Hercules, maintenant Remparts, commençant à un mur en briques sur la propriété de W. W. Peyton et finissant à la ligne qui divise la dite portion de terre de la propriété adjacente vers la rue Calliope, sur une profondeur de cent quatre-vingt-treize pieds onze pouces et cinq lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles.

La seconde portion de terre forme l'encoignure des rues White et Clio et mesure soixante-trois pieds neuf pouces, plus ou moins, de face à la dite rue Clio, sur une profondeur sur la rue White de quatre-vingt-treize pieds et quatre lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et soixante-trois pieds neuf pouces dans le fond, le divisant de la portion de terre premièrement décrite.

Les deux dites portions de terre forment une partie d'un certain lot de terre acquis par W. W. Peyton de Carl Kohn, par acte pardevant T. O. Starke, notaire en cette ville, le 23 juin 1853, la dite portion a été acquise par J. L. Gubernator de W. W. Peyton, conformément à un acte passé pardevant W. Monaghan, notaire, le 25 janvier 1854. Toute la dite propriété a été acquise par John L. Gubernator de John O. Terry, conformément à un acte pardevant Octave Morel, notaire, le 28 décembre 1878, enregistré au bureau de transfert, livre 109, fol. 680, ainsi que l'usage d'une portion de terre sur laquelle l'ouverture de la rue White est projetée jusqu'à ce qu'elle soit ouverte par les autorités de ville des rues Clio et Calliope.

Etant la même propriété acquise par John O. Terry & Sons de John L. Gubernator, conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire, le 2 mars 1880, enregistré au bureau de transfert, livre 112, fols. 290 et 291.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
Et syndic dans la susdite affaire.

30 juin—30—7,14,21,28—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile Bonny vs. Peter Jones et le Dr. John T. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,105.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Quatre certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situés dans le Faubourg Delord, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Benjamin, maintenant Thalia, Nouvelle Levée, maintenant Peters, et Suzette, maintenant Erato, et désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un certain plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer, le 14 février 1882, et annexé au procès-verbal d'une assemblée de famille tenue en l'étude de Eusèbe Bonny, notaire, le 25 février 1882, lesquels lots mesurent, en pied américain, comme suit, à savoir :

Les lots numéros un et deux mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot numéro un formant le coin des rues Tchoupitoulas et Thalia ; le lot No 3, qui fait partie du morceau de terre désigné par le No 3, sur un plan de Moelhausen en date du 27 janvier 1847, mesure trente-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 4 mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les susdits lots de terre ont été achetés par ledit Peter Jones, comme suit, à savoir :

Le lot No un de la succession de Robert N. Ogden, d'après un acte passé pardevant Emmanuel Barthe, anciennement notaire en cette ville, le quatrième jour de mai 1868, et les lots Nos deux trois et quatre de F. S. Ogden et als, d'après un acte passé pardevant le même notaire, le vingt-huitième jour d'avril 1868.

Tous les susdits lots de terre ont été adjugés au dit Peter Jones, en vertu d'un décret rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 6e jour de mars 1882, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Devany, veuve de Peter Jones, No 2215 du dossier de la dite cour, lequel décret a dûment été enregistré dans le bureau des hypothèques de cette ville, livre No 155, Fol 457.

Et la part et l'intérêt indivis du dit Dr J. T. Jones à la dite propriété a été acquis par lui comme un des héritiers de feue sa mère, Mme Marie Devany, femme du dit Peter Jones.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30juin—7 14 21 28 juil 1 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. L. Nevers vs J. H. Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,469.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-dessous désignés, le SAMEDI 18 juillet 1885, à 9 heures P. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de briques, bouilloirs, bois, fer, etc., maintenant au pied de la rue Robin, dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7 juil—7,14,19

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bijouterie, Bijouterie, Comptoirs, Vitrines, Coffres-fort, etc.

Wm Epps vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,327—En vertu d'un ordre de vente en date du 29 juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 13 juillet 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Tout le contenu, installations, stock, etc, du magasin de bijouterie, ainsi que les comptoirs, vitrines, et 2 coffres-forts, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau, dans l'affaire ci-dessus ; 2° aussi un lot de comptes ouverts, d'après une liste enliassée—seront vendus, à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er juil—1 7 11 12

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Pour le compte de qui concerne, LUNDI, 13 juillet 1885, à 10 heures A. M., il sera vendu à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le deuxième district de cette ville.

Un lot assorti de meubles de maison, effets mobiliers, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

1juil—1 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Klipper vs Pierre Mernes, Mme Cornelia Allen, intervenante.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,528—En vertu d'un ordre de vente daté 30 juin 1885, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 13 juillet 1885, à 10:30 heures, A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand assortiment de couteaux de poche et de table, ciseaux, rasoirs, couteaux à découper, etc., le tout nouveau et en parfait état provenant des meilleures manufactures d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Devant être vendu à mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1er juil—1,7,11,12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Eugène Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,221—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et le dit administrateur déchargé.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

12 juil—12,16,21

Succession de Térence Hackett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,683.—Division A.—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Térence Hackett, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 juil—11 15 19

Succession de Onofrio Zagami.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,599—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Giuseppe Zagame, Exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 juil—11,15,19.

Succession du Revd. B. M. Kenny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No. 14,302.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Connors exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

11juil—11,15,19.

Succession de R. F. Chambers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,601—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John I. Adams, unique exécuteur testamentaire survivant de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11juil—11.15.19

Succession de John McGrath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 13,678—Division A—Attendu que Mme veuve Ann McGrath a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative de la succession de John McGrath, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 juil—11,15,19

Succession de George Allan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13 126 —Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 juil—11,15,19

Succession de Félix Tarranto.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,748—Division A—Attendu que Mme veuve Félix Tarranto a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Félix Tarranto, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

7 juil—7,11,16

Succession de John F. Beckman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 12,810—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par H. F. Stucken et J. F. Beckman, Jr., exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

9 juil—9,14,18

Succession de Thomas Nightingale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,527—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10juil—10,14,19.

Succession de Wm. C. Keifner et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 14,783—Division B.—Attendu que Mlle Ida A. Keifner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Wm. C. Keifner et femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 juil—10 14 19

Succession de Alfred Penn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3851—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le huitième compte annuel présenté par Mme Bertha Penn, femme de W. B. Krumbhaar et Mme Norma Penn femme de Chas. A. Conrad, exécutrices testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 juil—10,14,19

Succession de Anne Gunn, épouse de John Carney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,548—Division C.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif de la succession de feue Anne Gunn, épouse de John Carney, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 juil—10,14,19

Succession de Pierre Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 14,795—Division A.—Attendu que Mme veuve Albert Peters, alias Albert Pierre Boyer a pétitionné à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de Pierre Boyer, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

9 juillet—9,14,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ardoises, Tuiles, Briques et Plaques.

Phaeton, charrette et camion.

W. S. Davidson vs. ses créanciers.

Cour Civile de District. Au comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI, 13 juillet 1885, à 10 heures et demie A. M., au local No 184 rue Carondelet, près Julia, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er juillet 1885, Dossier No 13,564, dans l'affaire de W. S. Davidson vs ses créanciers, à l'encan, il sera vendu :—

256 carreaux d'ardoises.
1000 tuiles françaises.
850 briques à feu anglaises.
1,880 pieds carrés de plaques d'ardoises unies.
950 pieds carrés de plaques d'ardoises brutes, plus ou moins. Et immédiatement après, sur les lieux No 112 rue Carondelet, près Poydras, il sera vendu :
Un camion,
Une charrette,
Un phaeton.
Conditions—Comptant avant livraison.
2 juil—2,5,9, à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix et centrale, No 31 rue N. Remparts, entre Douane et Bienville.

Succession de W. Alex. Gordon.

A l'encan, à un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux 13 rue Carondelet—MARDI, 11 août 1885, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 juillet 1885, dossier No 13,806, pour le compte de la succession de Wm Alex. Gordon, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 10, borné par les rues Remparts, Bassin, Douane et Bienville, désigné par le No 2 et mesure, au pied français 33 pieds de face à chacune des rues Remparts et Bassin, sur une profondeur qui s'étend d'une rue à l'autre au travers de l'ilet, de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois connue comme No 31 rue N. Remparts, occupée par un ferblantier, avec une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec un bail verbal, du 1er octobre 1885, à $20 par mois, et une maison en briques à deux étages, connue comme No 30 Nord Bassin, avec bâtisse en briques à deux étages dans le fond, louée à $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec intérêt à 8 pour cent, du jour de la vente, avec toutes les clauses usuelles de garantie, incluant le non aliénando, d'assurance et honoraires d'avocat en cas de procès, hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur, etc. L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 juil—11 19 26 août 2 9 11

PAR HOEY & O'CONNOR.

Le fonds et les effets du

World's Exposition

SERONT VENDUS A L'ENCAN LUNDI, 13 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre du CONSEIL DE DIRECTION du World's Industrial et Cotton Centennial Exposition.

La bâtisse, les machines, installations, effets mobiliers, etc., tout le fonds de la dite Exposition, conformément à l'inventaire déposé entre les mains du Trésorier John B. Lafitte, No. 164 rue Gravier, pour référence.

Conditions de la vente—Comptant.

HOEY & O'CONNOR,
Encanteurs.
No. 17 rue Carondelet, Nlle. Orléans.

4juillet—à la d

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois terrains de choix pour bâtir à l'encoignure des rues Canal et Galvez.

Trois propriétés à deux corps de logis rue Galvez.

Ingraham R. Hyams vs Mme Lelia A. Hyams, tutrice et als.

No 13 303.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. Hoey encanteur bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 18 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, le 29 mai 1885 par l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la dite cour et signé le 4 juin 1885 il sera vendu à l'encan :

Six lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Galvez et Miro, désignés comme lots Nos 19 à 24.

Les lots Nos 19 et 20 mesurent chacun 28 pieds 2 pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur de 114 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 21 mesure 29 pieds 11 pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur et façade à la rue Galvez de 114 pieds.

Le lot No 22 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

Le lot No 23 mesure 28 pieds 4 pouces et le lot No 24 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Galvez, sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les trois derniers terrains décrits sont améliorés par trois cottages en bois à deux corps de logis avec un étage.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente pour billets garantis par privilèges de vendeurs et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes taxes dues et exigibles durant cette année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée sur la rue Poydras.

Succession de Frank R. King.

No 703—25me Cour de District Judiciaire pour la paroisse Vermillion, Lne

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. C. DeBaillon, juge de la dite Cour de District Judiciaire, en date du 10 janvier 1885, il sera vendu à l'encan—

La bâtisse double en briques à deux étages Nos 292 et 294 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Poydras, Lafayette, Franklin et Liberty.

Le terrain est composé de deux lots désignés par les lettres A et B, qui se touchent et mesurent ensemble 48 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue South Poydras, 48 pieds 5 pouces dans le fond, sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces 2 lignes sur côté vers la rue Liberty et 149 pieds 10 pouces 6 lignes sur le côté du lot C, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente et assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant George C. Préot, notaire, No. 5 rue Carondelet.

5 juil—5,18,25—août 1.8

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix sur l'Avenue St-Charles, côté Ouest, entre les rues Bloomingdale & State, avec magnifique jardin, arbres fruitiers et arbres donnant de l'ombre.

Dans l'affaire de H. J. Mullen, vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,781.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.— G. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 3 juillet 1885 et rendu dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci-après décrite, à savoir,—

Cette propriété de choix est située dans une des meilleures et des plus pittoresques parties du Sixième District, dans l'ilet borné par les rues St-Charles et Henry Clay et des Avenues St-Patrick et State, désignée comme une portion de terre dans les limites ci-dessus décrites conformément à un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 3 mai 1877, annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, notaire, en date du 5 mai 1877 ; d'après le dit plan, la dite propriété mesure 196 pieds 1 pouce sur la rue St Charles, 162 pieds 6 pouces de face à l'Avenue St-Patrick, 470 pieds de profondeur sur la ligne du côté vers l'Avenue State, et 416 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne vers l'Avenue Henry Clay et est subdivisée en douze lots, comprenant les Nos 11 à 20 inclusivement. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent ce joli cottage en briques substantiellement construit, ayant un grand corridor de centre, galeries de face et de derrière, salon, salle à manger et bibliothèque, chambres à coucher bien aérées et parfaitement finies, chambre à bain, mansarde, cuisine et dépendances habituelles. Dans le jardin se trouve une grande variété d'arbustes rares et de beaux arbres donnant de l'ombrage ainsi que des orangers, des figuiers et autres arbres. Cette admirable résidence touche à celles de MM. Dupré et Byrne, et mérite de fixer l'attention des capitalistes, en quête d'une résidence de choix de même que du placement sur et rémunératif.

Conditions—Six mille piastres ou plus comptant au gré de l'acquéreur ; la partie à crédit à douze mois pour billets spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, avec la clause de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le montant ; les améliorations devront être assurées et la police transférée aux détenteurs des billets ; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5juil—5,11,18,25—1,8août.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Cottage sur la Promenade Carondelet, No. 133.

Maison haute en briques rue Robertson, No. 230.

Petite bâtisse en bois rue Orléans, No. 319.

Succession de Joseph Lagarde et épouse.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 août 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 7 juillet 1885, par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A., maintenant en congé, les propriétés suivantes :

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 2, dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Claiborne, Derbigny et la Promenade Carondelet, mesurant 25 pieds de face à la Promenade Carondelet, 24 pieds .... pouces de largeur sur la ligne du fond, 73 pieds 9 pouces 5 lignes plus ou moins de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1 et 72 pieds 9 pouces 2 lignes plus ou moins de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations en briques qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'ilet renfermé par les rues Robertson, Villeré, Ursulines et St Philippe, mesurant 34 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Robertson, sur 76 pieds de profondeur.

3° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé au faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Orléans, Ste-Anne, Johnson et Galvez, mesurant 29 pieds de face à la rue Orléans sur 78 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

Conditions.—Comptant.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues en 1885.

12 juil—12,18,25—1,8,15 août

Meubles, Wagon et Mulet.

Succession de Joseph Lagarde et son épouse.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 21 juillet 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, au No. 133 Promenade Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juillet 1885—

Un lot de meubles meublant.
Aussi, un mulet, wagon et harnais.
Conditions—comptant.
9 juillet—15,21

Meubles, piano, bijoux et diamants.

Succession de Madame Hypolite Louise Develle, veuve de Henri Michel, décédée.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 20 juillet 1885, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la dernière résidence de la défunte, rue Ste-Anne, No 181, en face de la Place d'Armes, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juillet 1885—

Un lot de meubles meublant, bijoux, diamants, etc.

Aussi—Un magnifique piano Pleyel tout neuf et en parfait état.

Conditions—Comptant. 8juil—8 14 20

Succession de Marguerite Richard, veuve en premières noces de François Girardat et en secondes noces de Simon Niefe.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 1er août 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1885—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No 2 de l'ilet No 22, compris entre les rues Derbigny Labarre, Lapeyrouse et Roman, lequel lot de terre mesure 32 pieds de face à la rue Derbigny sur 81 pieds 8 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur paiera en sus du prix de vente les taxes dues en 1885.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire.

30juin—4 juil 11 18 25 1er août

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages sur les rues Franklin et Terpsichore.

Succession de Mme J. E. Hackett vs. succession de John E. Hackett

No 14,084—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus le 7 juillet 1885 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le cottage en bois à deux corps de logis à un étage, No. 437 rue Franklin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Terpsichore et Euterpe; le terrain étant au lot No. 1 adjacent à l'encoignure des rues Franklin et Euterpe, mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 97 pieds, entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois à un étage, No. 337 rue Terpsichore dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Dryades, Remparts et Melpomène. Le terrain est composé de deux portions de terre et commence à 100 pieds de l'encoignure de la rue Remparts, il mesure 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Wm. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs.

12juil—12 '25—1. 8. 15 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Sixième District.

John Roehm, Jr., vs. John Roehm, Sr., et als.

No 8893.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage, rendu dans l'affaire ci-dessus le 5me jour de juin 1885 et signé le 16me jour de juin 1885 par l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 7 borné par les rues Levée, Jersey et Leontine et l'Avenue Peters, désignés comme lots Nos 1 à 5 qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à l'Avenue Peters sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'Avenue Peters et la rue Levée. Les améliorations comprennent cette maison double en bois à un étage formant l'encoignure et une maison seule sur les lots Nos 4 et 5.

2° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. 21 et 22 dans l'ilet No 11 borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Arabella et Joseph. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Joseph. Les améliorations comprennent sur chaque lot un cottage en bois à un étage.

Conditions—Un tiers comptant, le reste pour un crédit d'un et deux ans en billets divisés en coupons, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la vente, garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Ory, notaire.

5 juil—5 18 25 août 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions à l'encan.

Dans l'affaire de Gidière, Day & Co. vs. leurs créanciers.

No 13,506—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—LUNDI, 13 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 30 juin 1885, il sera vendu à l'encan la liste d'actions de valeur ci-après décrites, à savoir—

Deux (2) actions du New Orleans Cotton Exchange.
110 actions du Crescent City Sugar Refinery.
93 actions du Poydras Planting and Manufacturing Company de la paroisse St-Bernard, Lne.
1 action du N. O. Rice Exchange, 30 pour cent payé.
10 actions du Louisiana Fibre Co.
50 actions du South Louisiana Canal and Navigation Co.
$700 actions dans la Compagnie des Sources d'Abita.
25 actions du Louisiana Drainage and Paving Co.

Conditions—Comptant avant le transfert.
2 juil—2,4,5,11 à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un coffre-fort en fer de banque, à l'encan.

A. Carrière & Sons vs. leurs Créanciers.

No 11,816.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau, No 17 rue Carondelet—LUNDI, 13 juillet 1885, à 11 heures a. m., à leur ancien bureau, No. 132 rue Gravier, entre Camp et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 juin 1885, il sera vendu à l'encan—

Un grand et joli coffre-fort en fer, de banque à combinaison, à l'épreuve des voleurs.

Conditions.—Comptant.
2 juil—2,4,5,11, à la date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de papeterie.

Veuve Lucy D. Armstrong vs. Armstrong & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,461—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 20 juillet 1885, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le contenu, les installations, marchandises, stock, etc., de la papeterie, située au No 60 de la rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7juil—7,14,18.19

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés améliorées et vacantes d'une très grande valeur

—DANS LES—

Premier, Deuxième, Troisième, Cinquième et Septième Districts.

Coin des rues Commune et Camp.

Magasin en briques à trois étages.

NOS 45 ET 47 RUE DECATUR ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

DEUX MAGASINS EN BRIQUES A QUATRE ÉTAGES.

COIN DES RUES REMPARTS ET TOULOUSE.

RÉSIDENCE DE FAMILLE, EN BRIQUES, A TROIS ÉTAGES AVEC MANSARDE.

DEUX ILETS DE TERRE RUE DU CANAL.

RUE TONTI, ENTRE LA PROMENADE CARONDELET ET LA RUE ST-PIERRE.

UNE MAISON EN BOIS A UN ÉTAGE.

PROMENADE CARONDELET, ENTRE LES RUES TONTI ET MIRO.

UNE MAISON EN BOIS A UN ÉTAGE.

LOT VACANT SUR LA PROMENADE CARONDELET.

RUE ESPAGNE, ENTRE LES RUES MOREAU ET VICTOIRE.

LOT VACANT.

ONZE MORCEAUX DE TERRE SUR LE CHEMIN GENTILLY.

DEUX ILETS DE TERRE DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

UN ILET DE TERRE DANS LE CINQUIÈME DISTRICT.

SEPT LOTS DE TERRE DANS LE SEPTIÈME DISTRICT.

Ernest H. Samory contre Claude P. Samory et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No 14,351.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 8 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 juin 1885 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu les propriétés ci-après décrites :

Premier District.

1. UN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent comprenant une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, St Charles et Gravier formant le coin des rues Camp et Commune. Le dit lot mesure 23 pieds 8 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur et face de 54 pieds sur la rue de la Commune, borné dans le fond par la propriété de H. W. Montgomery et de l'autre côté par celle de Mme Krumbaar, comprenant tout le lot désigné comme No. 1, sur un plan dressé par L. E. Reynolds déposé comme plan No 171 dans le Livre des Plans de Theodore Guyol, notaire de cette ville, et toute cette portion d'allée marquée sur le dit plan, et qui est comprise dans l'extension des lignes sur le côté du dit lot No 1, jusqu'à la ligne du lot No 2, sur le dit plan appartenant à H. W. Montgomery.

Le rez de chaussée de la dite propriété est vendu sujet à un bail au taux de deux cents piastres ($200) par mois, payables mensuellement et expirant le 1er octobre 1885. Le second et le troisième étage sont loués à raison de soixante-cinq piastres ($65) par mois, sans bail. Les locataires ont le privilège d'y rester jusqu'au 1er octobre 1885.

2. UN ILET DE TERRE, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Calliope, Rendon et Hagan Avenue ou rue St John, désigné comme le No. 671, mesurant, selon la carte de la ville, 312 pieds 9 pouces 4 lignes sur la rue Euphrosine et autant sur la rue Calliope, 263 pieds 8 pouces 6 lignes sur la rue Rendon, et 269 pieds sur la rue St John ou Hagan Avenue.

Deuxième District.

3. DEUX LOTS DE TERRE, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 19 mars 1855, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire, et compris dans l'ilet borné par les rues Decatur, autrefois Vieille Levée, Chartres, Bienville et Douane. Les dits lots ont les dimensions suivantes, savoir : Le lot No 1, 23 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur, 23 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, sur 102 pieds 6 pouces de profondeur ; le lot No 2, 23 pieds 4 lignes de face à la rue Decatur, 13 pieds 10 pouces sur la ligne du fond, sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent deux magasins en briques à quatre étages connus comme les numéros municipaux 45 et 47 de la rue Decatur. Les étagères, comptoirs, appareils à gaz et lustres sont compris dans la vente.

4. UN LOT DE TERRE avec les édifices et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Remparts et Bourgogne, formant l'angle des rues Remparts et Toulouse, désigné par le No 1 sur un plan annexé à un acte passé devant A. E. Bienvenu, notaire, le 23 novembre 1858 ; il mesure environ 23 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur et façade de 77 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue Toulouse. Les améliorations se composent d'une belle résidence en briques à trois étages avec mansarde.

5. UN ILET DE TERRE, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, St James et Carrollton Avenue, désigné comme l'ilet No. 57, comprenant 8 ... lots et mesurant 338 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Canal, 310 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue de la Douane, 313 pieds 4 pouces de face à la rue St James ou rue Pierre, et 314 pieds 3 pouces 6 lignes de face à l'Avenue Carrollton, d'après le livre 22 de plans No 4 dressé par Olivier et Martin, déposé le 11 mai 1867 au bureau de A. Ducatel, notaire.

6. UN ILET DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Canal, Douane, Avenue Carrollton et David, composé de 18 lots et mesurant 293 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, 281 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue de la Douane, 314 pieds 5 pouces 5 lignes de face à l'Avenue Carrollton et 313 pieds 4 pouces de face à la rue David, d'après un plan dressé par Olivier et Martin, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No. 22, Livre de Plans No 7.

7. UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 32, borné par les rues St Pierre, Tonti, Promenade Carondelet et Miro, désigné par le No. 5, sur un plan dressé par L. Surgi, Voyer, le 10 octobre 1844, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire, et mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti, 31 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, sur 95 pieds 2 pouces 7 lignes d'un côté et 84 pieds 6 pouces 1 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 6.

Les améliorations comprennent une maison en bois, avec cuisine, louée à raison de $8 par mois.

8. UN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 32 borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Miro et Tonti, désigné par le No 15, sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, déposé le 6 mars 1855 en l'étude de J. Lisbony, notaire, mesurant 25 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la Promenade Carondelet, 25 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, 141 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 16 et 143 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur et de façade à la rue Tonti, formant le coin des rues Promenade Carondelet et Tonti. Les améliorations comprennent une maison en bois louée à $5 par mois.

9. UN TERRAIN situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 32, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Miro et Tonti, désigné par le No 18 sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, déposé le 6 mars 1855, en l'étude de J. Lisbony, notaire, mesurant 30 pieds de face à la Promenade Carondelet, 30 pieds 11 pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de 136 pieds 3 pouces et 4 lignes d'un côté, et de 134 pieds 8 pouces de l'autre.

Troisième District.

10. UN TERRAIN, situé dans le troisième district de cette ville, faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Victoire, Enghein et Moreau, désigné par le No. 2, sur un plan dressé le 21 avril 1809, par A. Persac, architecte, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire. Le dit lot mesure 25 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Espagne, sur une profondeur de 67 pieds 0 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

11. ONZE MORCEAUX DE TERRE situés dans le troisième district de cette ville, sur le Coteau de Gentilly, dans cette paroisse, à à peu près cinq milles de distance de la Cathédrale, du côté droit en partant de la ville, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 2, 3, 4 et 5 sur un plan dressé le 20 avril 1858, par Alexandre Castaing, et déposé pour référence en l'étude de Antoine Doriocourt, notaire. Les dits morceaux de terre mesurent chacun un arpent ou 191 pieds de face au Chemin de Gentilly et 20 arpents ou 3839 pieds de profondeur, au pied américain. Les lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 sont contigus, le lot No. 6 atteint à la propriété de J. B. Hursey, le lot No. 12 à celle de Mlle Marie Poupelin, le lot No. 2 à celle de J. B. Hursey, le lot No. 5 à celle de Louis Lambert moins la portion cédée et vendue au chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile.

12. UN ILET, situé dans le Troisième District de cette ville, Faubourg Darcantel, composé de 28 lots, désigné par le No 35, borné par les rues Bagatelle, Livingston, Union, Stephen, Girard ou Pelopidas, d'après un plan du 29 décembre 1836 de John Schreiber, déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, notaire.

13. QUATRE ILETS DE TERRE, situés dans le Troisième District de cette ville, faubourg Washington, d'après un plan du 19 décembre 1838, dressé par L. Surgi, déposé en l'étude de C. Foulon, représentant F. Seghers, alors notaire, désignés par les Nos 7, 8, 11 et 12. L'ilet No 7 se compose de 24 lots et est borné par les rues Delery, Pillié, Magistrate et Virtue ; l'ilet No 8 se compose de 24 lots et est borné par les rues Pillié, Canonge, Virtue et Magistrate ; l'ilet No 11 se compose de 24 lots et est borné par les rues Law, Pillié, Canonge et Magistrate, et l'ilet No 12 se compose de 24 lots et est borné par les rues Law, Delery, Pillié et Magistrate.

Cinquième District.

14. UN ILET DE TERRE, composé de 26 lots, situé dans le Cinquième District de cette ville, à Tunisburg, en cette paroisse, rive droite du fleuve Mississipi, à environ 1 1/2 mille de la ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un plan de John Schreiber, le 6 février 1837, déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, notaire, borné par les rues Columbus, Orléans, Shepard Row et Odéon.

Septième District.

15. SEPT TERRAINS situés dans le Septième District de cette ville, anciennement la ville de Carollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14 dans l'ilet 96 A, bornés par l'Avenue Canal, les rues Cohen, Dublin et Septième sur un plan dressé par L. H. Pillié, le 13 janvier 1836 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Canal sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs divisés proportionnellement, si on l'exige, avec 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à échéance et 8 pour cent par un intérêt éventuel garanti par hypothèque et privilège de vendeur ensemble avec toutes les autres clauses et conditions usuelles. Savoir les acquéreurs assumeront et paieront en sus du prix de leur adjudication, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1885. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des paiements des billets non payés à maturité la clause de 5 0/0 pour frais d'avocats sera mise à exécution. Ils devront faire assurer les propriétés et en transférer la police, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent entre les mains de l'encanteur, sur le montant de l'adjudication, pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juil—8,11,18,25—1,8août

ANNONCE JUDICIAIRE.

118 Actions du St-Charles Street Rail Road Company.

Succession de S. H. Davis Jr., No 14,060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—LUNDI, 13 juillet 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 juin 1885, pour le compte de la susdite succession :

118 actions du fonds capital du St-Charles street Rail Road Company, vendus en lots au gré des acquéreurs.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant le transfert.

1er juil.—

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

Vente Attrayante à l'Encan

—DE—

Bons, Actions de Banques, de Compagnies d'Assurances, de Chemins de Fer, ET ACTIONS DIVERSES.

Succession de CAROLINE E. SIMMS.

No. 13167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet.—LUNDI, 13 juillet 1885, à 12 1/2 heures p. m. à la Bourse d'Encan St. Charles, rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans la susdite succession le 30 juin 1885, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1—Trente actions du New Orleans and Carrollton Railroad Company, valeur au pair $100.
2—Quatre-vingt-six actions du New Orleans Insurance Company, valeur au pair, $50.
3—Cent-quatre vingt onze actions du Home Insurance Company of New Orleans, valeur au pair $40.
4—Cent-cinquante actions du Citizens' Bank of Louisiana, valeur au pair, $100.
5—Dix actions du Barney Dumping Boat Company of New York, valeur au pair, $100.
6—Vingt-trois actions du People's Bank of New Orleans, valeur au pair $50.
7—Onze actions du New Orleans Canal and Banking Company, valeur au pair $100.
8—Cent actions du Sun Mutual Insurance Company, de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair $100.
9—Trois actions du Merchants Mutual Insurance Company de la Nouvelle Orléans, valeur au pair, $100.
10—Cinq actions du Firemen Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $50.
11—Cent soixante-deux actions du New Orleans City & Lake Rail Road, valeur au pair, $100.
12—Cinquante actions du Crescent Jute Manufacturing Company, valeur au pair, $100.
13—Dix actions du New Orleans & La Joya Mining & Smelting Company valeur au pair, $50.
14—Trente actions du San Pedro Silver Mining Company de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair $100.
15—Une action du New Louisiana Jockey Club, valeur au pair $100.
16—Cent actions du Louisiana Land Reclamation Company, valeur au pair $100.
17—Trente actions du stock préféré du Louisiana Land Reclamation Company, valeur au pair $100.
18—Cent actions du Maginnis Cotton Mill Company, valeur au pair $100.
19—Vingt-un Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (Crossman Extended), valeur au pair $1000.
19 1/2—Six Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (Sixth extended) valeur au pair $1000.
20—Trois (Certificats) Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair $50.
20 1/2—Six (Certificats) Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair $5.
21—Vingt-six bons à Prime de la Ville de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair $20.
22—Un Louisiana State Consol valeur au pair $1000.
23—Cinq New Orleans Pacific Railway first mortgage construction bonds, valeur au pair $1000, avec les coupons payable le 1er janvier 1885 et le 1er de juillet 1885.
24—Deux Canal & Claiborne streets Railroad Company first mortgage bonds, valeur au pair, $500.
25—Douze New Orleans City Railroad first mortgage bonds, valeur au pair $1000.
26—Dix New Orleans City Railroad first mortgage bonds, valeur au pair $500.
27—Un Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds, payable le 1er décembre 1887 valeur au pair $1000.
28—Deux Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds, payables le 1er décembre 1890, valeur au pair $1000.
29—Un Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds, payable le 1er décembre 1891 valeur au pair $500.
30—Dix neuf Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds payables le 1er décembre 1887, valeur au pair $100.
31—Dix neuf Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds payables le 1er décembre 1888, valeur au pair $100.
32—Dix neuf Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds payables le 1er décembre 1889, valeur au pair $100.
32 1/2—Quatre Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds payables le 1er décembre 1890 valeur au pair $100.
33—Trois First mortgage construction bonds of the New Orleans Jackson & Great Northern Railroad Company, valeur au pair $1,000.
34—Un certain billet à ordre, daté Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1880 pour la somme de $500 tiré par H. R Simms à l'ordre de Thomas Simms, payable un an après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement. En lots d'intérêt payé jusqu'au 11 avril 1881.
35—Un certain billet à ordre tiré par B. S. Story, à son propre ordre et par lui endossé, daté Nouvelle-Orléans 12 avril 1880, pour la somme de $10,000, payable le 12 avril 1883 avec 8 0/0 d'intérêt par an de maturité jusqu'à paiement et garanti par hypothèque par acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 12 avril 1880, sur propriété foncière dans cette ville No 100 rue Commune. Le dit billet renouvelé jusqu'au 12 avril 1886 et l'intérêt payé jusqu'à la même date.
36—Un certain billet à ordre, daté Nouvelle-Orléans 30 juin 1882, tiré par S. H. Boyd à son propre ordre et par lui endossé pour la somme de $6,000, payable 12 mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement et garanti par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété située dans le comté McLennan, Etat du Texas, par acte de vente et hypothèque reconnus par J. G. Eustis, commissaire, pour l'Etat du Texas, le 30 juin 1882, lequel acte a été enregistré le 5 août 1882, dans le livre d'hypothèques W, pages 5, 6, 7 dans le comté McLennan d'après inscription sur le dos du dit acte et ladite propriété étant le Gas Work dans la ville de Waco, Texas. Le dit billet renouvelé jusqu'au 1er janvier 1886 et l'intérêt payé jusqu'au 1er juillet 1884.

Conditions—Comptant avant le transfert.

2 juil—2,4,11,13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains de valeur pour bâtir.

Rue Magazine, entre Delord et Poeyfarré.

Vente en partage.

Dans l'affaire de Anna D. Biscoe vs. John M. Simms et als.

No. 14,396.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, (Rotonde de l'Hotel St Charles,) en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 9 juin 1885 et signé le 16 juin 1885, il sera vendu à l'encan à savoir—

Deux certains terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Delord, Camp et Poeyfarré, et désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan dressé par Edward Gottschalk, voyer, en date du 25 mars 1849, annexé à un acte passé pardevant A. Chiapella, notaire en cette ville, le 19 mai 1849, les dits lots se touchent et mesurent chacun, d'après le dit plan, 27 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles au pied américain. Etant la même propriété acquise par Bennett Biscoe et Thomas Simms de Henry E. Martin, d'après un acte passé pardevant R. Brennan, notaire en cette ville, le 13 avril 1859.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 juin—20,27—4,11,18,25 juil

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

John H. H. Hedges vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—D.—No. 14,781

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur.—Bureau, No 79 rue Bienville—JEUDI, 16 juillet 1885, à 10 heures du matin, au No 165 rue du Canal entre Dauphine et Bourbon et les jours suivants jusqu'à ce que le stock entier ait été vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'hon. H. N. Rightor, juge de la cour civile de district, paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 juillet 1885, il sera vendu à l'encan la propriété suivante appartenant au dit insolvable.

1° Une magnifique fontaine pour soda à double force, Tufts' Patent, avec 10 tubes à eau et 24 pour sirops.

2° Le contenu de la dite pharmacie se composant en partie de Drogues, Produits chimiques, Médicaments patentés français et américains, étagères, comptoirs et installations pour gaz.

3° Le reste du bail qui expirera le 1er octobre 1885 ; il est bien entendu que le montant de l'enchère devra couvrir la balance du bail que l'acquéreur ne se tenant nullement responsable pour les billets de loyer "rent notes".

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. B.—Le magasin restera ouvert tous les jours, le dimanche excepté de 9 heures A. M. à 1 heure P. M., jusqu'au jour de la vente, de manière à permettre au public de le visiter.

5 juil—5,11,16

LEON OUEYROUZE.

GROCERY EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

77 RUE DECATUR.